

## METHODE



## SITE WEB

## PORTEURS

ADEME

## HISTORIQUE

Création : 1990. Evolution de la démarche AEU® vers l'AEU2. Accompagnement ralenti depuis 2015.

## CIBLES

Collectivités, Aménageurs privés

## ECHELLE

✓ Quartier ✓ Territoire

## PHASES DE PROJET

✓ Programmation  
✓ Conception  
✓ Réalisation  
✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

✓ France  
✗ Europe  
✗ Monde

## NB OPERATIONS

Plus de 900 démarches

## OBJECTIFS

L'AEU2 – L'Urbanisme durable est une méthodologie d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui repose sur les finalités du développement durable et promeut la **participation territoriale** et l'**évaluation de projets urbains**. La démarche AEU2 repose sur **4 étapes de projet explicites** : **vision** (analyse croisée des enjeux), **ambition** (définition du niveau des objectifs), **transcription des objectifs**, **concrétisation** (définition des mesures de suivi).

Elle est guidée par **deux principes déterminants** tout au long du projet : **la participation et l'évaluation**.

Le cadre évaluatif se structure en **trois objectifs stratégiques** : 1. Lutter contre le changement climatique ; 2. Préserver la santé et limiter toutes les sources de pollution ; 3. Préserver les ressources naturelles des territoires.

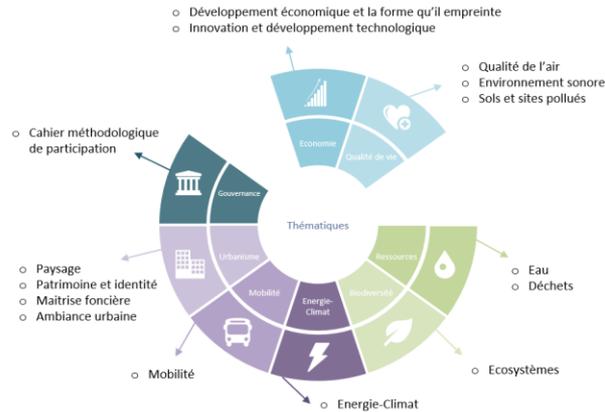
L'AEU2 est une démarche d'aide à la décision et à l'action aux différentes étapes de déploiement du projet, qu'il s'agisse d'un document de planification urbaine (SCoT, PLUi, PLH) ou d'opérations d'aménagement (ZAC, écoquartier...).



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

La participation est un principe clés de la démarche. AEU2 permet de prendre en main le pilotage, l'organisation et l'animation de démarche de projets participatifs : un cahier thématique y est consacré. L'AEU2 permet de mobiliser les parties prenantes et habitants à travers des dispositifs de concertation (ateliers thématiques, balade urbaine...) ou de co-construction. La démarche améliore ainsi la visibilité du projet pour les acteurs du territoire. La démarche AEU2 a en outre des vertus pédagogiques, notamment à destination des élus, via le cadre méthodologique proposé.

## PRISE EN MAIN

**Inscription démarche** : Anciennement AAP – Mise en œuvre volontaire sur la base des référentiels accessibles en ligne

**Coût** : ✓ Accès libre (certains cahiers techniques ont un coût de 15€)

**Autonomie** : La démarche peut être suivie en **autonomie totale** par le porteur. L'ADEME recommandait initialement un accompagnement distinct de type AMO en amont du projet pour explorer les possibles et animer les concertations avec les parties prenantes.

### Evaluation :

- ✓ Auto évaluation
- ✗ Evaluation par des experts tiers

### Niveau de maturité nécessaire :

Adaptée aux maîtrises d'ouvrage souhaitant porter une vision transversale, l'AEU2 peut être un préalable ou accompagner à des démarches plus poussées en matière d'aménagement durable.

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

- ✗ Objectifs /valeurs cibles fixés
- ✓ Indicateurs proposés
- ✗ Indicateurs imposés

Contient des recommandations de management ainsi que des indicateurs (moyens, performance, impact) incontournables et secondaires. Les objectifs sont à fixer par le porteur (étape « ambition »).

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

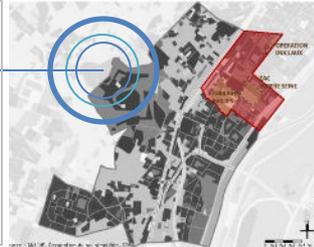
- Depuis 2001, près de 900 démarches financées par l'ADEME (dont près de 600 sur la période 2009/2012) ont été réalisées ou mises en chantier (dont 49 en Ile-de-France).
- Depuis 2015, l'AEU2 ne fait plus l'objet d'un accompagnement financier spécifique, sauf pour les DROM, par l'ADEME. Une trentaine de collectivités par an s'engagent depuis dans la démarche.
- Perspectives : la démarche peut être mobilisée en appui de tout projet ayant trait à l'urbanisme durable, même en l'absence d'un accompagnement financier dédié

### AEU2 QUARTIER CARNOT GAMBETTA

**Objectif :** Réaliser un projet pilote pour l'intégration des ambitions environnementales de la ville, et préfigurer une généralisation à l'ensemble de la commune de Suresnes

**Périmètre :** 52 hectares, 8 400 habitants (92, Région Ile-de-France)

[Fiche technique](#)



### AEU2 VILLES AUX CLERCS

**Objectif :** Répondre aux besoins de développement urbain et économique de la commune tout en préservant la qualité du cadre de vie, les services et commerces de proximité

**Périmètre :** La-Ville-aux-Clercs, 1 333 habitants, 26,6 Km<sup>2</sup> (41, Région Centre)

[Fiche technique](#)



**L'Ademe présente**  
l'AEU2, l'urbanisme durable

[Vidéo Youtube](#)  
« AEU2 en 3 minutes »

## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

La démarche est associée à un guide méthodologique, des formations de l'ADEME et un corpus de cahiers techniques et méthodologiques.



- 1 [Librairie de l'ADEME AEU2](#)
- 2 [Référentiel d'évaluation](#)
- 3 [3 en 1 de la ville durable : AEU2, HQE Aménagement, Ecoquartier \(3\)](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



L'AEU2 n'est pas un sigle officiel de qualité délivré par l'ADEME (certification, label,...) mais bien une démarche d'aide à la conception et mise en œuvre d'un projet d'urbanisme durable à l'échelle de la planification urbaine ou de l'aménagement opérationnel.

L'AEU2 pouvant être destinée pour les opérations d'aménagements à faire émerger un écoquartier tel que défini par le Label national, elle est à considérer comme un moyen contribuant à prétendre à son obtention. Pour davantage formaliser le management du projet, l'AEU2 peut s'articuler avec la certification HQE Aménagement qui implique un audit dans les phases de programmation, conception et de réalisation de la démarche.

## SITE WEB ET CONTACT

ADEME: Agence de la transition écologique

Lien: <https://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/integrer-lenvironnement-domaines-dintervention/urbanisme-amenagement/dossier/soutiller/outils-aeu2-propose-lademe>

## LABEL



## SITE WEB

## PORTEURS

CIBI

## HISTORIQUE

BiodiverCityConstruction: 2014  
 BiodiverCityLife: 2022  
 BiodiverCityReady: 2023

## CIBLES

MO public et privé,  
 Aménageurs, Collectivités

## ECHELLE

- ✓ Ilot bâti
- ✓ Quartier

## PHASES DE PROJET

- ✓ Programmation
- ✓ Conception
- ✓ Réalisation
- ✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

- ✓ France
- ✓ Europe
- ✓ Monde

## NB OPERATIONS

+ de 450 opérations  
 labellisées ou engagés

## OBJECTIFS

Alors que les citadins réclament plus de nature, que les villes doivent se repenser au bénéfice du vivant, comment agir localement pour plus de biodiversité locale et une ville accueillante pour les Hommes? Comment construire en prenant en compte le vivant?

Les Labels BiodiverCity® (Construction: rénové & neuf; Life: vie du bâtiment; Ready: quartier) sont des **cadres techniques** pour orienter et évaluer l'engagement des projets immobiliers en matière de biodiversité. Ils permettent la mise en œuvre de méthodes et l'engagement de moyens pour maximiser la qualité écologique des projets et les aménités pour les usagers. Les référentiels fournissent un **étiquetage** de performance des opérations immobilières vis-à-vis de leur niveau de prise en compte et de valorisation sociétale de la biodiversité.

Pour évaluer la performance des projets urbains en matière de biodiversité, BiodiverCity® s'appuie sur une **approche multicritères**. L'analyse est structurée en **4 axes**, qui se déclinent en **préoccupations et objectifs** à viser par des actions opérationnelles à mettre en œuvre: engagement et connaissance de la biodiversité du site, engagement du projet dans son contexte et mobilisation des acteurs (paysagiste concepteur, architecte, etc.), potentiel écologique de la parcelle et aménités & services rendus. Tous les projets souhaitant prétendre à la labellisation sont accompagnés par un écologue accrédité.

Le label est porté par une **association multi acteurs** (promoteurs, foncières, constructeurs, associations en faveur de la biodiversité, collectivités et institutions publiques, investisseurs et foncières, bailleurs, architectes, paysagistes, sociétés d'ingénierie, utilisateurs et gestionnaires de bâtiments, société de conseil en biodiversité, entreprise du paysage, de procédés et services liés à la biodiversité).



## PRISE EN MAIN

**Inscription démarche** : Offre contractuelle (manifestation de l'intérêt des porteurs de projets sur [le site dédié](#))

**Coût** : ✓ Accès payant qui comprend les frais de labellisation entre 3 et 10 K€, et la mission d'un évaluateur (assesseur accrédité par le CIBI) entre 20 K€ et 50 K€

**Autonomie** : Recours obligatoire à un expert biodiversité accrédité par le CIBI, qui remplira les rôles d'AMO spécialisé, de conseil et d'évaluateur.  
 Le référencement de l'ensemble des indicateurs pour l'obtention du label prend en moyenne entre 6 mois et 1 an.

### Evaluation :

- ✗ Auto évaluation
- ✓ Evaluation par écologue accrédité
- ✓ Audit par un tiers indépendant

**Niveau de maturité nécessaire** : Les porteurs de projet doivent démontrer une volonté d'engagement et une appétence sur les sujets de la prise en compte de la biodiversité en ville.

## APPROCHE

Performancielle

Management



## TYPES D'INDICATEURS

- ✓ Indicateurs imposés
- ✓ Objectifs /valeurs cibles fixés
- ✗ Indicateurs proposés

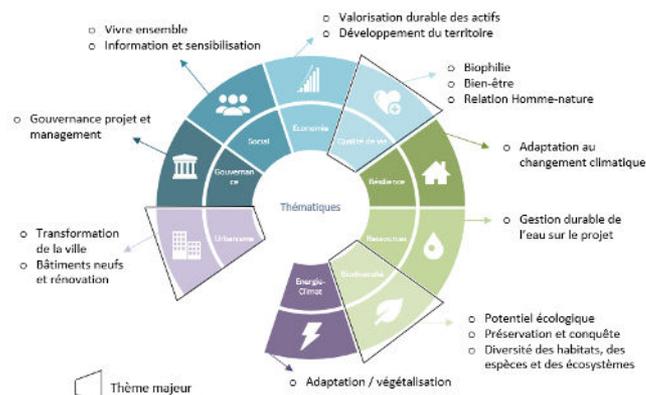
Le référentiel du label comprend environ **200** indicateurs, dont l'ensemble doit être complété.

Afin d'obtenir la labellisation, il est nécessaire d'obtenir au minimum ne pas avoir ni de D ni de E.

## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées



La démarche Biodivercity, au-delà de son référentiel exigeant, est un outil de mobilisation et de dialogue sur la question de la biodiversité entre les acteurs du projet: Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, architecte, paysagiste, jardinier, usager et évaluateur écologue accrédité sont des acteurs clés à associer et dont les interventions doivent être articulées dans le cadre de la démarche. Elle est également une opportunité de valorisation et de communication sur l'engagement du projet en matière de biodiversité.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- En 2022, le CIBI plus de 200 projets immobiliers sont labellisés Biodiversity® en France et à l'International pour plus de 5 millions de m2.
- En 2022, le CIBI lance Biodiversity life pour l'exploitation et la vie des îlots bâtis. [Plus d'informations à l'aide de ce lien](#)
- Perspectives :
  - En 2023, le CIBI lancera le label BiodiverCity® Ready dévolu aux projets de quartiers construits à l'aide d'une phase pilote sur environ 20 projets.
  - En 2024, le CIBI publiera une version révisée de son label historique, Biodiversity® Construction

CAMPUS CHARLES ZWIAK  
—  
SAINT OUEN ET Clichy

**Objectif :** campus l'Oréal qui accueille 2400 collaborateurs dans 58 000m<sup>2</sup> de bureaux. L'ambition était de créer un nouvel environnement de travail tourné vers le bien être des collaborateurs et la biophilie.

**Périmètre :** 25 000 m<sup>2</sup> de laboratoires de recherche, 35 000m<sup>2</sup> de bureaux, 10 000m<sup>2</sup> de jardins et de terrasses végétalisés. Seine-Saint-Denis (93), Ile de France

[Fiche descriptive](#)



CAP 3000 - NICE

**Objectif :** Centre commercial classé au sein d'une zone Natura 2000. Projet de rénovation-extension qui doit faire le lien avec la préservation de ce site naturel et permettre la création d'une diversité d'habitats écologiques pour la faune et la flore locale.

**Périmètre :** 17760 m<sup>2</sup> de jardins créés ; 4282 m<sup>2</sup> désimperméabilisés ; 4450 m<sup>2</sup> de toitures végétalisées ; 1238 m<sup>2</sup> de jardins accessibles sur les toits. Alpes-Maritimes (06), PACA

[Fiche descriptive](#)



## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club



1



2



3

- 1 [Bibliothèques des projets labellisés](#)
- 2 [Guide descriptif du label](#)
- 3 [Ressources à télécharger](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES

Du côté du bâtiment et de la construction, le label Biodiversity peut s'inscrire dans une démarche complémentaire à certaines certifications généralistes (HQE, BREEAM, LEED). Par exemple, les grilles de performance BiodiverCity® structurées en cibles, préoccupations et critères comme pour le référentiel HQE™ ce qui facilite son appropriation par les maîtres d'ouvrage. Le label BiodiverCity®, associé à ces certifications généralistes, permet ainsi d'aller beaucoup plus loin sur le sujet de la Biodiversité.

D'autres labels ou outils, partenaires du CIBI, permettent d'aller plus loin sur le sujet du vivant ou favoriser l'engagement des acteurs sur ce sujet :

EcoJardin, premier label pour les espaces de nature, créé et porté par un large panel d'acteurs et coordonné par Plante & Cit & l'ARB IDF.

QualiPaysage, organisme de qualification des entreprises du paysage, développe 8 labels en lien avec l'Union nationale des entreprises du paysage et l'Union professionnelle du génie écologique afin de valoriser les savoir-faire et les pratiques vertueuses des métiers du paysage.

Le label BiodiverCity® est valorisé dans le cadre d'autres démarches au niveau française (ex : Stratégie nationale pour la Biodiversité mesure 7.5, Fonds verts Renaturation des villes, Ecoquartier), européen (ex : Taxonomie, SFDR) et mondial (Ex : ODD, GRI).

## SITE WEB ET CONTACT

CIBI : Conseil International Biodiversité et Immobilier – [infos@cibi-biodiversity.com](mailto:infos@cibi-biodiversity.com)

Lien : <http://cibi-biodiversity.com/>

## LABEL



## SITE WEB

## PORTEURS

MTE

## HISTORIQUE

Création : 2009

1ères Labellisations : 2012

Dernière version : 2023

## CIBLES

Organismes public / privé  
Collectivités, aménageurs

## ECHELLE

✓ Quartier

## PHASES DE PROJET

- ✓ Programmation
- ✓ Conception
- ✓ Réalisation
- ✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

- ✓ France
- ✓ Europe
- ✓ Monde

## NB OPERATIONS

526 opérations  
Ecoquartier

## OBJECTIFS

ÉcoQuartier est un **label national** porté par l'Etat qui décline les objectifs de développement durable à l'échelle d'un projet d'aménagement. Il s'adresse à toutes les collectivités et à tous types de porteurs de projets : aménageurs, entreprises privées, collectif citoyen. Il repose sur un **référentiel, mis à jour et complété en 2023 par des indicateurs, et accessible sous forme d'un guide de l'aménagement durable** pour accompagner l'opération depuis les phases amont jusqu'à la vie du quartier.

Le dossier de labellisation comprend une **charte d'engagement** et des objectifs structurés en **4 dimensions et 20 engagements**, qui permettent aux acteurs de s'organiser et à un comité d'experts d'évaluer la qualité du projet d'aménagement. L'écoquartier doit avoir un effet de levier sur son territoire et inciter d'autres collectivités à s'engager à leur tour.

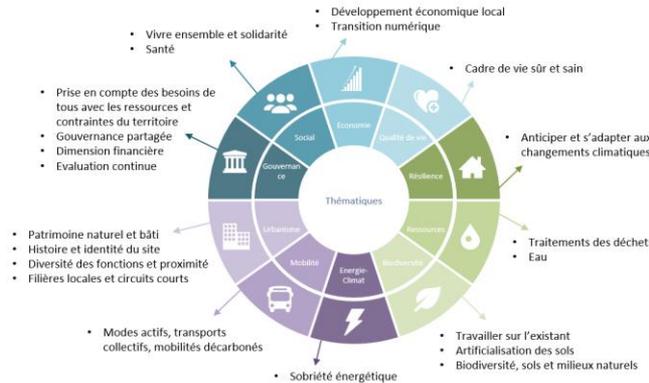
Le Label Ecoquartier concerne les **projets d'aménagement** de toute nature, de toute taille et dans tout type de contexte à l'échelle du quartier (centre-ville, quartier d'habitat social, bourg, village...). A partir de 2023, il s'organise en **3 temps** : un temps d'engagement dans la démarche, avec la signature de la charte EcoQuartier, l'opération obtient alors le statut d'EcoProjet, un temps d'accompagnement de l'EcoProjet, puis un temps de labellisation pour les opérations achevées ("EcoQuartier livré", puis "EcoQuartier vécu" trois ans plus tard). Cette labellisation est prononcée après un examen du dossier par deux experts et un passage devant une commission.



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

Une des 4 dimensions du guide d'aménagement durable concerne la démarche et le processus. Il s'agit de formaliser et de mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance partagée. L'objectif est de prendre en compte les pratiques des usagers, les contraintes des gestionnaires, les ressources et les contraintes du territoire dans les choix de conception tout au long du projet. Il s'agit également de mettre en œuvre des démarches d'évaluation et d'amélioration continue en se basant sur les retours d'expériences des parties prenantes du projet.

## PRISE EN MAIN

**Inscription démarche et autonomie** : Candidature spontanée. L'ensemble des documents (mémos, etc.) pour faciliter la candidature à la labellisation sont précisés sur le [site](#) du Ministère.

**Coût** : ✓ Accès libre

✓ Aides financières de l'Etat et de ses partenaires

**Autonomie** : Autonomie forte.

La collectivité compétente signe une charte d'engagement, puis dépose un dossier de labellisation. Un réseau d'experts suit les projets, avec un accompagnement en ingénierie par les services déconcentrés de l'État et des possibilités d'échanges d'expériences entre porteurs de projets.

**Evaluation** :

✓ Auto évaluation

✓ Evaluation par des experts tiers

**Niveau de maturité nécessaire** : Les paliers permettent une prise en main progressive en fonction de la phase de vie du projet. Le label permet ainsi une amélioration dans les démarches engagées. Les formations gratuites facilitent l'appropriation des outils (méthode QEC, etc.)

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

✓ Indicateurs proposés

Le référentiel est construit autour de 20 engagements auxquels sont associés un indicateur chacun (cf. [liste](#)). Ces engagements sont ensuite déclinés en 53 notions pour lesquelles le référentiel propose des questions ouvertes afin d'aider à guider la démarche et son évaluation ([guide AD](#)).

Engagement	Indicateur
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- **526 opérations** sont répertoriées : 432 « EcoProjet » 76 « EcoQuartier livré » et 16 « EcoQuartier vécu »
- **286 000 logements** sont planifiés ou réalisés dans le cadre des projets labellisés dont **36% de logements sociaux**
- **Perspectives** : En 2022, une réflexion a été engagée avec les partenaires pour intégrer les dernières réglementations et orientations dans le référentiel EcoQuartier, ce qui a notamment conduit à la mise à jour du volet résilience. Par ailleurs, la mise en place de 20 indicateurs doit permettre de capitaliser sur les résultats atteints. Le référentiel EcoQuartier et le processus de labellisation ont été mis à jour pour mieux répondre aux attentes et besoins des collectivités et des habitants, faciliter le suivi et l'évaluation des opérations, mieux valoriser les EcoQuartiers et faire bénéficier l'ensemble des acteurs de retours d'expériences afin d'accélérer la transformation des villes et territoires. Le but est de diffuser le plus largement possible l'esprit et les valeurs des EcoQuartiers.

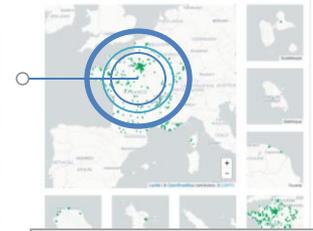
### PARIS CLICHY - BATIGNOLLES

Description : Projet de reconversion de friche labellisé étape 4 en 2019. Précédemment dédié aux infrastructures ferroviaires, le site a été transformé en un quartier mixte proposant logements, activités tertiaires et équipements de loisir, et favorisant le développement durable.  
Périmètre : Paris (75), Ile de France  
[Fiche descriptive](#)



### SERRA-DI-SCOPAMENE - ECOVILLAGE

Description: Labellisé étape 2 en 2022, ce projet de rénovation du centre du village vise à préserver les activités agropastorales et les espaces naturels tout en soutenant la vie économique et sociale locale. Il favorise la participation des habitants et les économies d'énergie.  
Périmètre : Corse-du-Sud (2A), Corse  
[Fiche descriptive](#)



[Carte interactive des opérations](#)

## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

La démarche est associée à un Club National EcoQuartier qui accompagne l'ensemble des candidats. Ce dispositif d'animation est décliné au niveau régional. Des rencontres autour du thème EcoQuartier sont également prévues.



- 1 [Centre de documentation](#)
- 2 [Guide de l'aménagement durable - Référentiel 2023](#)
- 3 [Livre blanc de l'EcoQuartier](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



EcoQuartier est le label du MTE qui permet de garantir la **pertinence, la cohérence et la qualité** de la démarche entreprise. La mise en place de la démarche AEU2 **en parallèle ou au préalable**, peut être une aide à la construction de projet et faciliter l'obtention de ce label. L'objectif est d'inscrire la démarche EcoQuartier dans le panel des démarches d'accompagnement des territoires existantes (Ateliers des territoires, démarches de certification ou de normalisation comme HQE Aménagement ou ISO 37101, etc.). La méthode EcoQuartier recommande de mesurer l'impact carbone du quartier sur la base de la méthode QEC intégrée dans l'outil Urban Print.

## SITE WEB ET CONTACT

MTE : Ministère de la Transition Ecologique

Lien : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/> ; <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/document/nouveau-referentiel-ecoquartier-2023/>

## CERTIFICATION



## SITE WEB

## PORTEURS

Alliance HQE GBC  
CERTIVEA

## HISTORIQUE

Création : 2010

Dernière édition du cadre  
de référence : 2020

## CIBLES

Organismes (MO) publics  
et privés

## ECHELLE

✓ Ilot / Quartier / Ville

## PHASES DE PROJET

- ✓ Programmation
- ✓ Conception
- ✓ Réalisation
- ✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

- ✓ France
- ✓ Europe
- ✓ Monde

## NB OPERATIONS

93 opérations certifiées  
ou en cours de  
certification en France

## OBJECTIFS

A la fois un **outil de conduite de projet et une certification**, la démarche HQE Aménagement durable est composée de deux éléments indissociables :

- 1) Un **système de management** d'une opération d'aménagement durable (SMO), comme socle de la gouvernance, qui consiste en un outil personnalisé de pilotage, de participation et d'évaluation tout au long du projet.
- 2) Un **cadre de référence** structuré autour de 4 engagements (1-Qualité de vie 2-Performance économique 3-Respect de l'environnement 4-Management responsable) qui garantit la prise en compte de toutes les thématiques du développement durable de façon contextualisée.

La certification HQE Aménagement Durable promeut une **approche adaptable et flexible** qui prend en considération les **spécificités de chaque territoire**. Elle s'adresse donc à tout type d'aménageur sans distinction de statut (public, semi-public ou privé) et s'adapte à tout type de projet sans distinction de taille, de procédure, de contexte territorial ou de destination.



## PRISE EN MAIN

**Inscription démarche** : Offre contractuelle (*démarche certifiée*) : barème de coût selon la surface de l'opération. / Disponible en ligne (*démarche non certifiée*)

**Autonomie** : L'obtention de la certification se fait grâce à des audits réalisés par une tierce partie intégrale nommée par CERTIVEA. Par ailleurs, des « référents » formés par CERTIVEA au référentiel technique HQE Aménagement Durable peuvent être associés au projet pour aider à la bonne compréhension des exigences.

### Evaluation :

- ✓ Auto évaluation
- ✓ Guide Indicateurs
- ✓ Méthode Quartier Energie Carbone
- ✓ Audit par des experts tiers (certification)

**Niveau de maturité nécessaire** : Un suivi du projet et des audits réguliers sont nécessaires à l'obtention de la certification. En accompagnement, il est mis à disposition une liste des « Référents HQE Aménagement Durable », un guide pratique détaillé de la démarche et un système de Question Technique pour s'adresser directement à CERTIVEA

## APPROCHE

Performancielle

Management



## TYPES D'INDICATEURS

- ✓ Objectifs / Valeurs cibles fixés
- ✓ Indicateurs proposés
- ✗ Indicateurs imposés

Le SMO joint les acteurs de **définir leurs propres indicateurs** et les niveaux de performance visés au regard des enjeux et des objectifs locaux de l'opération.

Un « [guide pratique pour la réalisation de quartiers durable – 19 indicateurs d'aide à la décision](#) » proposant une **liste non exhaustive d'indicateurs essentiels** pour une opération d'aménagement durable est disponible en ligne.

## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées



La certification HQE Aménagement Durable nécessite une consultation de l'ensemble des parties prenantes. Ces dernières comprennent par exemple les élus et les services de la collectivité, l'aménageur, l'équipe projet, le public, les professionnels et les partenaires. L'implication des parties prenantes permet l'exhaustivité du diagnostic, la cohérence des choix et une meilleure acceptation du projet.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- **Sur le site Certimap**, on recense 93 opérations engagées dans la démarche, qui représentent + de 13 millions de m<sup>2</sup> de bâtiments. 79 sont certifiés représentant + de 12 millions de m<sup>2</sup>.
- **Perspectives** : la digitalisation du guide pratique d'indicateurs est en cours de réflexion.
- **Déploiement international** : au Brésil, partenariat avec l'école polytechnique de Sao Paulo ; travail sur les écocités franco-chinoises avec le CSTB ; développement du label Ecocity par le Maroc.

### QUARTIER DE LA GARE DIVONNE LES BAINS

**Objectif** : aménagement d'un éco-quartier basé sur une opération mixte (logements, équipements publics, activités économiques)

**Périmètre** : 8ha – 46 820m<sup>2</sup> (01, Région Auvergne Rhône-Alpes)

**Autres démarches menées** : EcoQuartier, BiodiverCity

[Fiche descriptive](#)



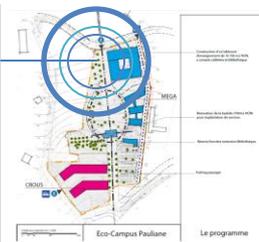
### ECO CAMPUS LA PAULIANE AIX EN PROVENCE

**Objectif** : Assurer la cohérence et la qualité environnementale du campus et son insertion dans le tissu existant, son accessibilité et l'attractivité de l'université à grande échelle.

**Périmètre** : 3 ha

**Autres démarches menées** : BDM sur du bâtiment ciblé

[Fiche descriptive](#)



[CertiMap](#)  
Outil de géolocalisation et visualisation des opérations

## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

CERTIVEA propose un nombre d'outils et de services pour comprendre la certification, définir son positionnement, valoriser les résultats obtenus et trouver des financements



- 1 [Cadre de référence HQE AD](#)
- 2 [Guide pratique HQE AD \(Fiche d'indicateurs\)](#)
- 3 [Référentiel du système de management](#)
- 4 [Présentation Famille de certifications HQE Territoire Durable](#)
- 5 [Présentation Certification HQE Bâtiment Durable](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



HQE Aménagement Durable constitue le **prolongement naturel de l'AEU2** avec qui elle propose de nombreuses passerelles.

Les 4 engagements, Qualité de vie, Environnement, Performance économique et Management Responsable; sont communs à HQE Bâtiment Durable™, HQE Aménagement Durable™ et HQE Infrastructures Durables™, favorisant l'appropriation du cadre de référence de l'échelle bâtiment à l'échelle quartier et territoire.

Les 19 thématiques d'aménagement durable sont compatibles avec d'autres démarches aux **niveaux européen ou national** (EcoQuartier, ODD, RFSC...).

## SITE WEB ET CONTACT

**Contact** : Alliance HQE – GBC, CERTIVEA

**Liens**: <https://certivea.fr/certifications/hqe-amenagement-durable/>

<https://www.hqegbc.org/hqe-en-action-alliance-hqe-gbc/amenagement-durable/>

## NORME / STANDARD



[SITE WEB](#)

## PORTEURS

AFNOR

## HISTORIQUE

Création : 2016  
Elaborée par le comité technique ISO/TC 268 (secrétariat AFNOR)

## CIBLES

Organismes publics et privés

## ECHELLE

✓ Ilot / Quartier / Ville / Territoire

## PHASES DE PROJET

✓ Programmation  
✓ Conception  
✓ Réalisation  
✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

✓ France  
✓ Europe  
✓ Monde

## NB OPERATIONS

51 pays  
9 pilotes français

## OBJECTIFS

La norme Iso 37 101 est une **démarche d'amélioration continue** posant les bases et principes d'un système de **management du développement durable** qui peut s'appliquer à des stratégies, des programmes, des projets, des plans et des services. D'application **volontaire et flexible** dans son utilisation, le standard appelle à mettre en place un système d'évaluation et à disposer d'indicateurs pour mesurer la capacité à atteindre les objectifs mais il **n'est pas prescriptif** en la matière et n'impose **pas d'indicateurs ou de solution** en particulier. Le standard Iso 37101 se structure en **6 finalités** - Attractivité ; Bien être ; Usage responsable des ressources ; Cohésion sociale ; Préservation de l'environnement ; Résilience – et **12 domaines d'action**.

Ce référentiel « finalités - domaines d'action » fournit des éléments de langage communs validés par un consensus international facilitant l'appropriation par les acteurs du projet et la coopération avec d'autres territoires et organismes.

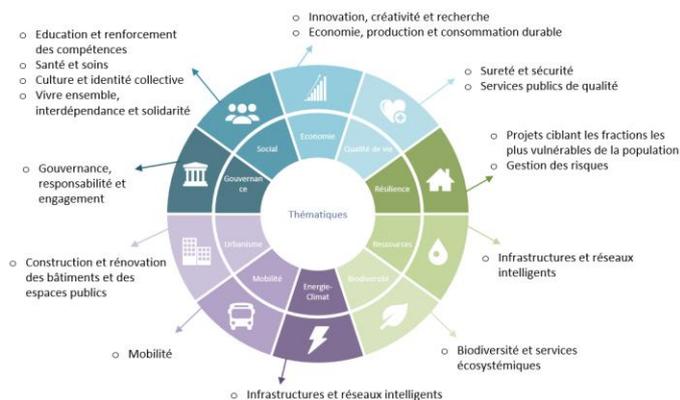
ISO 37101, à l'instar d'autre normes de systèmes de management, est fondée sur le cycle d'amélioration continue PDCA (Planifier-Mettre en œuvre-Contrôler-Agir). Ce dernier implique que les utilisateurs ajustent leurs objectifs et leur stratégie dans un objectif d'amélioration continue.



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

En tant que norme de management, la mise en place du système de management vise à définir un cadre de dialogue, avec un canevas progressif et itératif doté de « clauses de revoyure », et à stimuler l'écosystème partenarial (acteurs institutionnels, acteurs économiques, société civile, experts...) via une mise en questionnement autour des finalités et des domaines d'actions retenus.

## PRISE EN MAIN

**Inscription à la démarche** : la démarche débute par la création d'un groupe ou d'une structure qui sera chargée de mettre la norme en application

**Coût** : L'achat de la norme est disponible auprès du [membre de l'ISO](#) (AFNOR) ou sur l'[ISO Store](#).

**Autonomie** : Autonomie forte.

**Evaluation** :

- ✗ Auto évaluation
- ✓ Evaluation par des experts tiers

**Niveau de maturité nécessaire** : La norme est adaptée à des porteurs de projet qui souhaitent une **prise en main progressive et adaptative**. La flexibilité du système de management permet au porteur de projet de **choisir les « entrées » qui apparaissent comme les plus adaptées au projet**. Le standard peut être utilisé pour **différents types de projets** (opérations d'aménagement, stratégies, programmes, services, plans, etc.) quelle que soit leur maturité.

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

✗ Indicateurs proposés et/ou imposés

ISO 37101 est une norme chapeau qui émet des **recommandations sur les modes de faire**. Elles ne fournissent donc pas d'indicateurs mais incite par contre le porteur de projet à en avoir. D'autres normes de la famille 371xx proposent des indicateurs validés au niveau international (ISO 37120, ISO 37122, ISO 3712).

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- 9 territoires pilotes sélectionnés par le MTE pour donner à voir les enjeux, méthodes et outils qui peuvent être déployés en termes de gouvernance de projet et de participation mais aussi de construction d'une stratégie et sa mise en œuvre dans un principe d'amélioration continue
- **Perspectives** : faire converger les initiatives françaises avec le positionnement international : collaboration entre l'Afnor (Commission VDTI), le CEN (TC/465) et ISO (TC/268); diffusion dans les pays francophones avec le soutien de l'association internationale des maires francophones et, à terme, diffusion de la norme au niveau mondial

### SMART CITY – TOULOUSE METROPOLE

Description: stratégie de territoire qui vise à nourrir l'ensemble des documents de planification avec de nombreux projets orientés développement durable. L'idée de pouvoir bénéficier du référentiel ISO est appréciée en raison de l'approche multifactorielle et pour verbaliser les attendus d'une politique « smart city » et pour comparer les politiques menées par les collectivités

Périmètre : Haute-Garonne (31), Occitanie

[Vidéo de présentation](#)



### NANTES SAIN NAZAIRE

Description: le pôle métropolitain a engagé en 2019 une première phase de préfiguration pour préciser la faisabilité d'un dispositif qui permettrait l'intégration des enjeux de transitions et la définition de plan d'actions pour les prochaines années. Le pôle a mis en place un management de projet qui s'inscrit dans une démarche structurée, progressive et évolutive pour organiser le développement territorial autour du développement durable

Périmètre : Loire-Atlantique (44), Pays de la Loire



## RESSOURCES DISPONIBLES

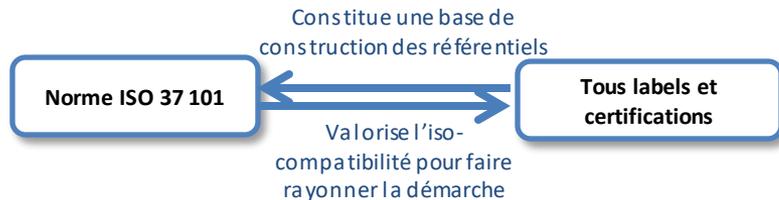
- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

Documentation et formation qui ne sont pas proposées par AFNOR directement mais qui sont mises à disposition par d'autres acteurs, avec un coût plus ou moins important.



- 1 [Guide : Comment construire et conduire un projet de territoire avec le référentiel ISO 37101 ?](#)
- 2 [Guide : comment rédiger un appel à projet à destination des territoires avec le référentiel ISO 37101](#)
- 3 [Autres ressources \(Cerema\)](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



- L'iso 37 101 s'articule avec d'autres normes qui fournissent des indicateurs :
  - ISO 37120 qui propose des indicateurs pour les services urbains et la qualité de vie
  - ISO 37122 qui propose des indicateurs pour les villes intelligentes
  - ISO 37123 qui propose des indicateurs pour les villes résilientes
- Le site du RFSC propose une base des indicateurs pour chacune des 6 finalités de la norme ISO 37101
- Un cadre commun d'appel à projet est basé sur la structure de la norme ISO37101 (Caisse des Dépôts, AURU ...)

## SITE WEB ET CONTACT

ISO : Organisation internationale de normalisation  
 AFNOR : Association Française de Normalisation  
 Lien : <https://www.iso.org/fr/standard/61885.html>

## NORME / STANDARD



[SITE WEB](#)

## PORTEURS

AFNOR

## HISTORIQUE

Création : 2016  
Elaborée par le comité technique ISO/TC 268 (secrétariat AFNOR)

## CIBLES

Organismes publics et privés

## ECHELLE

✓ Ilot / Quartier / Ville / Territoire

## PHASES DE PROJET

✓ Programmation  
✓ Conception  
✓ Réalisation  
✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

✓ France  
✓ Europe  
✓ Monde

## NB OPERATIONS

51 pays  
9 pilotes français

## OBJECTIFS

La norme Iso 37 101 est une **démarche d'amélioration continue** posant les bases et principes d'un système de **management du développement durable** qui peut s'appliquer à des stratégies, des programmes, des projets, des plans et des services. D'application **volontaire et flexible** dans son utilisation, le standard appelle à mettre en place un système d'évaluation et à disposer d'indicateurs pour mesurer la capacité à atteindre les objectifs mais il **n'est pas prescriptif** en la matière et n'impose **pas d'indicateurs ou de solution** en particulier. Le standard Iso 37101 se structure en **6 finalités** - Attractivité ; Bien être ; Usage responsable des ressources ; Cohésion sociale ; Préservation de l'environnement ; Résilience – et **12 domaines d'action**.

Ce référentiel « finalités - domaines d'action » fournit des éléments de langage communs validés par un consensus international facilitant l'appropriation par les acteurs du projet et la coopération avec d'autres territoires et organismes.

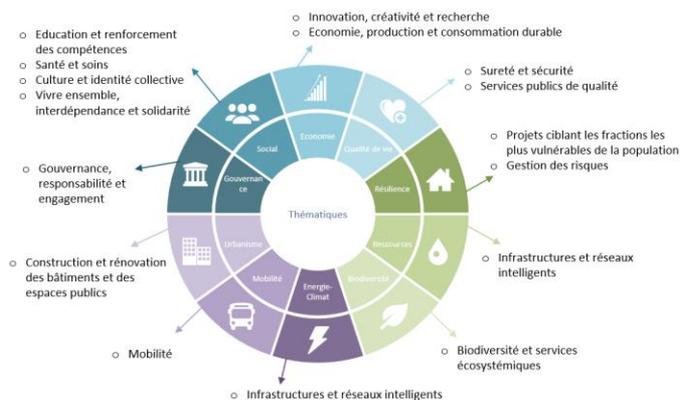
ISO 37101, à l'instar d'autre normes de systèmes de management, est fondée sur le cycle d'amélioration continue PDCA (Planifier-Mettre en œuvre-Contrôler-Agir). Ce dernier implique que les utilisateurs ajustent leurs objectifs et leur stratégie dans un objectif d'amélioration continue.



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

En tant que norme de management, la mise en place du système de management vise à définir un cadre de dialogue, avec un canevas progressif et itératif doté de « clauses de revoyure », et à stimuler l'écosystème partenarial (acteurs institutionnels, acteurs économiques, société civile, experts...) via une mise en questionnement autour des finalités et des domaines d'actions retenus.

## PRISE EN MAIN

**Inscription à la démarche** : la démarche débute par la création d'un groupe ou d'une structure qui sera chargée de mettre la norme en application

**Coût** : L'achat de la norme est disponible auprès du [membre de l'ISO](#) (AFNOR) ou sur l'[ISO Store](#).

**Autonomie** : Autonomie forte.

### Evaluation :

- ✗ Auto évaluation
- ✓ Evaluation par des experts tiers

**Niveau de maturité nécessaire** : La norme est adaptée à des porteurs de projet qui souhaitent une **prise en main progressive et adaptative**. La flexibilité du système de management permet au porteur de projet de **choisir les « entrées » qui apparaissent comme les plus adaptées au projet**. Le standard peut être utilisé pour **différents types de projets** (opérations d'aménagement, stratégies, programmes, services, plans, etc.) quelle que soit leur maturité.

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

✗ Indicateurs proposés et/ou imposés

ISO 37101 est une norme chapeau qui émet des **recommandations sur les modes de faire**. Elles ne fournissent donc pas d'indicateurs mais incite par contre le porteur de projet à en avoir. D'autres normes de la famille 371xx proposent des indicateurs validés au niveau international (ISO 37120, ISO 37122, ISO 3712).

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- 9 territoires pilotes sélectionnés par le MTE pour donner à voir les enjeux, méthodes et outils qui peuvent être déployés en termes de gouvernance de projet et de participation mais aussi de construction d'une stratégie et sa mise en œuvre dans un principe d'amélioration continue
- **Perspectives** : faire converger les initiatives françaises avec le positionnement international : collaboration entre l'Afnor (Commission VDTI), le CEN (TC/465) et ISO (TC/268); diffusion dans les pays francophones avec le soutien de l'association internationale des maires francophones et, à terme, diffusion de la norme au niveau mondial

### SMART CITY – TOULOUSE METROPOLE

Description: stratégie de territoire qui vise à nourrir l'ensemble des documents de planification avec de nombreux projets orientés développement durable. L'idée de pouvoir bénéficier du référentiel ISO est appréciée en raison de l'approche multifactorielle et pour verbaliser les attendus d'une politique « smart city » et pour comparer les politiques menées par les collectivités

Périmètre : Haute-Garonne (31), Occitanie

[Vidéo de présentation](#)



### NANTES SAIN NAZAIRE

Description: le pôle métropolitain a engagé en 2019 une première phase de préfiguration pour préciser la faisabilité d'un dispositif qui permettrait l'intégration des enjeux de transitions et la définition de plan d'actions pour les prochaines années. Le pôle a mis en place un management de projet qui s'inscrit dans une démarche structurée, progressive et évolutive pour organiser le développement territorial autour du développement durable

Périmètre : Loire-Atlantique (44), Pays de la Loire



## RESSOURCES DISPONIBLES

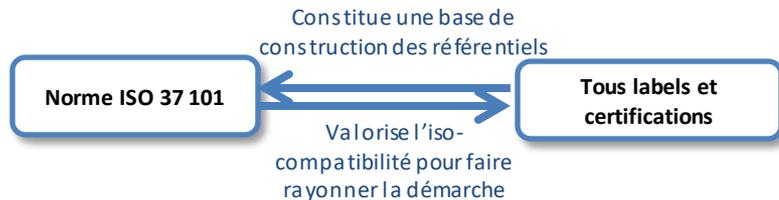
- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

Documentation et formation qui ne sont pas proposées par AFNOR directement mais qui sont mises à disposition par d'autres acteurs, avec un coût plus ou moins important.



- 1 [Guide : Comment construire et conduire un projet de territoire avec le référentiel ISO 37101 ?](#)
- 2 [Guide : comment rédiger un appel à projet à destination des territoires avec le référentiel ISO 37101](#)
- 3 [Autres ressources \(Cerema\)](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



- L'iso 37 101 s'articule avec d'autres normes qui fournissent des indicateurs :
  - ISO 37120 qui propose des indicateurs pour les services urbains et la qualité de vie
  - ISO 37122 qui propose des indicateurs pour les villes intelligentes
  - ISO 37123 qui propose des indicateurs pour les villes résilientes
- Le site du RFSC propose une base des indicateurs pour chacune des 6 finalités de la norme ISO 37101
- Un cadre commun d'appel à projet est basé sur la structure de la norme ISO37101 (Caisse des Dépôts, AURU ...)

## SITE WEB ET CONTACT

ISO : Organisation internationale de normalisation  
 AFNOR : Association Française de Normalisation  
 Lien : <https://www.iso.org/fr/standard/61885.html>

## LABEL



## SITE WEB

## PORTEURS

EnvirotatbBDM

## HISTORIQUE

Création QDM : 2016  
Dans la continuité du label Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM)

## CIBLES

Organismes publics et privés

## ECHELLE

✓ Quartier

## PHASES DE PROJET

- ✓ Programmation
- ✓ Conception
- ✓ Réalisation
- ✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

- ✓ Région sud (et Occitanie)
- ✗ France
- ✗ Europe

## NB OPERATIONS

Depuis 2016, 18 projets reconnus Quartiers durables méditerranéens

## OBJECTIFS

L'objectif du label est de **décliner le label ÉcoQuartier** au niveau régional pour **aguiller les porteurs de projet vers les solutions les plus adaptées à la région** Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une démarche similaire existe en Occitanie (QDO : Quartiers Durables Occitaniens).

Le label QDM s'applique à **toutes les étapes de la conception** du quartier : de la programmation au fonctionnement. Le projet est présenté lors de trois commissions publiques selon ses différentes phases : en avant-projet (Commission Conception), au moment de la livraison du bâtiment (Commission Réalisation), pour le fonctionnement avec les usagers deux ans après la fin des travaux (Commission Usage).

Le label s'organise autour de **8 thématiques** : contextes et milieux naturels ; mobilités ; gestion des déchets ; matériaux énergie ; gestion de l'eau ; cadre de vie et santé ; social et économie ; gestion de projet. Parmi les caractéristiques emblématiques d'un quartier QDM, on retrouve les enjeux suivants : le confort d'été, îlot de chaleur et gestion de l'eau, la biodiversité.

Parmi 19 prérequis, la démarche QDM est vigilante sur **l'aspect multifonctionnel**, sur les **bonnes liaisons avec les quartiers avoisinants** et sur l'aspect **participation**.



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

Bien que la démarche s'adresse uniquement au porteur de projet, le label QDM s'inscrit dans le référentiel EcoQuartier et valorise la **construction collaborative et participative des projets d'urbanisme**. Il est notamment recommandé de formaliser un processus de **gouvernance élargie**, qui prenne en compte les pratiques des usagers, les contraintes des gestionnaires et les démarches d'évaluation continue dans le choix de conception.

## PRISE EN MAIN

**Intégration à la démarche** : Offre contractuelle.

**Coût** : ✓ Accès payant : de 7K à 9K pour les petits projets, de 25k à 28k pour les plus conséquents.

**Autonomie** : le porteur de projet est suivi par un accompagnateur qui suit le projet tout au long du processus de labellisation.

**Évaluation** : par un accompagnateur puis évaluation par une commission composées de professionnels.

**Niveau de maturité nécessaire** : le processus d'accompagnement facilite l'engagement dans la démarche. Le processus de labellisation est collaboratif et 4 niveaux de labellisation sont disponibles en fonction du niveau d'ambition et de ressources :



## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

✓ Indicateurs imposés

Le référentiel s'appuie sur 300 critères répartis dans les huit thématiques. 90 points (sur les 100 au maximum atteignables) sont attribués par le référentiel d'évaluation.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- En 2022, plus de 650 projets représentant plus 1.6 millions de m<sup>2</sup> sont reconnus Bâtiments durables méditerranéens
- La certification est basée sur 4 niveaux de reconnaissance. A chaque phase de conception, le projet peut monter en qualité et accéder au niveau supérieur de labellisation.
- Perspectives** : Développement de nouvelles ressources liées au label pour aider les porteurs de projets (études, retours d'expériences thématiques, débats, visites et animation d'un réseau des quartiers durables..)

Centre-Bourg – Volonne

**Objectif** : démarche participative pour redynamiser le centre avec un cœur de vie sociale axé sur la santé et l'environnement. L'accent est mis sur la performance énergétique des bâtiments, la création de jardins, d'un réseau chaleur bois, de logements sociaux et d'une cantine scolaire. La livraison a eu lieu en 2019 et le projet a été labellisé « QDM Or ».

**Périmètre** : 2,4ha, Alpes-de-Haute-Provence, PACA

[Fiche descriptive](#)



ZAC de la Péronne – La Boule Noire – Miramas

**Objectif** : L'ambition est de créer une entrée de ville et de profiter de cette dynamique pour favoriser l'installation d'équipements et d'activités économiques structurantes, tout en préservant l'historique agricole du secteur qui a structuré le paysage.

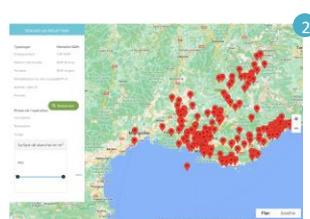
**Périmètre** : 17ha, Miramas, Bouches-du-Rhône, PACA

[Fiche descriptive](#)



## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club



- [Calendrier de formations disponibles sur le site](#)
- [Annuaire des réalisations](#)
- [Guide démarche QDM](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



Elargissement de la démarche initié par BDM pour les bâtiments

Régionalisation de la démarche Eco Quartier

Un quartier QDM ne comprend pas nécessairement un bâtiment BDM mais il existe généralement un **effet d'entraînement réciproque entre les deux démarches QDM et BDM**. Des projets BDM ont été initiés dans la suite d'une démarche QDM.

La démarche QDM met en situation le référentiel EcoQuartier en l'**adaptant à des particularités régionales** que sont celles de la région Sud, PACA. Il y a notamment eu en 2019 une première journée commune aux deux label pour présenter le croisement des démarches

## SITE WEB ET CONTACT

ENVIROBATBDM

Lien : <https://www.envirobatbdm.eu/nos-actions/demarche-quartiers-durables-meditteraneens>

## METHODE EVALUATION



## SITE WEB

### PORTEURS

ADEME, CSTB, Efficacity  
Avec l'appui de : CEREMA, Elioth,  
BBCA Quartier, Alliance HQE,  
CERTIVEA, Effinergie

### HISTORIQUE

Création : 2018  
Méthodologie E+C-  
batiment appliquée aux  
quartiers

### CIBLES

Aménageurs, collectivités,  
acteurs BTP, ingénieristes

### ECHELLE

✓ Quartier

### PHASES DE PROJET

✓ Programmation  
✓ Conception  
✓ Réalisation  
✗ Fonctionnement

### RAYONNEMENT

✓ France  
✓ Europe  
✓ Monde (partenariat  
avec le Maroc)

### NB OPERATIONS

Méthode testée sur  
+de 60 opérations

## OBJECTIFS

La méthode Quartier Energie Carbone vise à évaluer avec une **approche d'Analyse de Cycle de Vie (ACV)** les impacts énergie et carbone induits par un projet d'aménagement. Elle s'applique aux **quartiers neufs comme déjà existants** en 3 étapes clés : 1. La définition du programme ; 2. La définition du plan guide ; 3. La fiche de lot.

La démarche va au-delà des 4 contributeurs des bâtiments E+C- et valorise les actions **au-delà de la parcelle et du bâtiment** en intégrant **déplacements, traitement des déchets, éclairage public, infrastructures, espaces publics, systèmes énergétiques** (EN&R, réseaux)...

La méthode est adaptée aux **collectivités**, décideurs, promoteurs qui cherchent à quantifier les enjeux et définir le niveau d'ambition d'un projet en phase amont sur la base d'une analyse d'impacts.

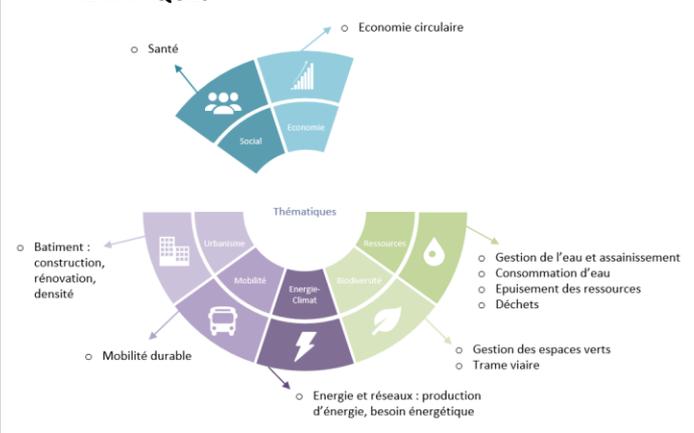
**UrbanPrint**, développé par Efficacity et le CSTB, est le **premier logiciel à implémenter la méthode Quartier Energie Carbone**. Il s'agit d'un **outil d'aide à la conception** qui permet de : (i) **situer les performances du projet étudié** par rapport à une référence en termes de « score énergie » et de « score carbone » ; (ii) **identifier les leviers d'action** qui restent à mobiliser pour améliorer ces performances ; et (iii) de **construire et de comparer plusieurs variantes du projet**.



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

La méthode QEC s'adresse prioritairement aux aménageurs et à leurs partenaires (collectivité, AMO/BE, promoteurs, constructeurs, etc.) qui souhaitent tester et optimiser leurs choix de conception. L'application de la méthode doit permettre d'objectiver le dialogue avec les autres acteurs du projet comme les collectivités en amont ou les promoteurs en aval.

L'outil Urban Print permet de modéliser les impacts énergie, carbone et environnementaux des choix de conception. Il supporte le dialogue entre toutes les parties prenantes du projet, grâce à des données objectives.

## PRISE EN MAIN

**Intégration à la démarche** : Le MTE, l'ADEME et Efficacity ont lancé un **AMI** en novembre 2021 pour accompagner les porteurs d'un projet d'Éco Quartier souhaitant améliorer leur performance énergie-carbone. La méthode QEC est fortement recommandée dans le cadre de la labélisation EcoQuartier. D'autres AMI sont lancées, par exemple avec la fédération des EPL.

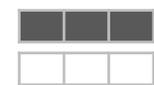
**Coût** : La méthode QEC est disponible gratuitement sur la **librairie de l'Ademe**. La licence **UrbanPrint** coûte 2500 € HT.

**Autonomie** : grande autonomie. La méthode QEC s'adresse aux acteurs d'un projet d'aménagement. En fournissant les ordres de grandeur de performances environnementales, elle aide à définir un niveau d'ambition réaliste compte tenu du contexte. Urbanprint est l'outil numérique et basé sur la méthode QEC qui permet d'évaluer la performance énergie-carbone d'un projet d'aménagement.

**Niveau de technicité** : Elevé. La méthode QEC est prioritairement conçue pour des professionnels, la prise en main passe par une formation. UrbanPrint s'adresse à des utilisateurs experts en évaluation environnementale. Une version plus pédagogique destinée aux aménageurs & collectivités a été développée.

## APPROCHE

Performancielle  
Management



## TYPES D'INDICATEURS

✗ Objectifs /valeurs cibles fixés  
✓ Indicateurs imposés

Les indicateurs fournis sont nombreux : indicateurs environnementaux de l'ACV dont énergie et carbone, scores carbone et énergie, atteinte du potentiel, empreinte habitant ou encore les indicateurs du label BBCE Quartier. Les indicateurs, inclus dans UrbanPrint, sont par ailleurs pour certains disponibles à l'échelle du projet et/ou de chaque objet, service urbain.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- Une [phase de test](#) a permis d'opérationnaliser le déploiement de la méthode via Urbanprint avec une soixantaine d'opérations pilotes entre 2020 et 2022. Deux exemples sont présentés ci-dessous.
- La méthode est accessible en open data et publiée dans la [bibliothèque de l'Ademe](#). Urbanprint est commercialisé depuis septembre 2022.
- **Perspectives** : La méthode Quartier énergie Carbone est fortement recommandée dans le cadre de la labélisation EcoQuartier.

### ECOQUARTIER LES NOUVEAUX ECHATS

**Objectif** : Développement sur 17ha de 380 logements et d'une forêt en plusieurs phases. Le but du projet est de susciter l'envie de venir habiter dans des formes urbaines plus denses.  
**Maître d'ouvrage** : ALTER Anjou Loire Territoire  
**Périmètre** : Beaucouzé, Maine et Loire (49), Pays de la Loire  
[Ressource](#)



### ISSY CŒUR DE VILLE

**Objectif** : Projet de quartier sur 3ha en plein centre-ville articulé autour d'un parc et proposant des commerces, logements et bureaux ainsi que des équipements publics. Tourné vers la technologie, le quartier est essentiellement piéton et très arboré.  
**Maître d'ouvrage** : Ville de Issy-les-Moulineaux  
**Périmètre** : Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine (92), Ile de France  
[Ressource](#)



Démonstration vidéo d'une utilisation d'UrbanPrint

## RESSOURCES DISPONIBLES

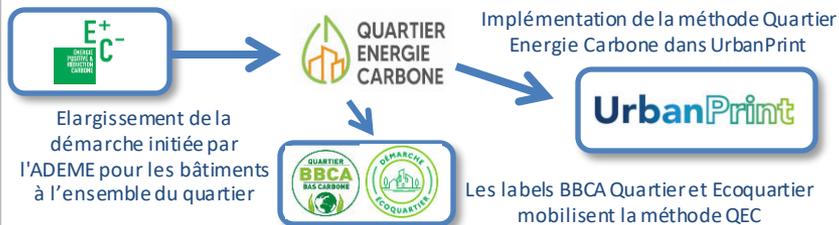
- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

L'Ademe valorise les retours d'expériences des aménageurs sur la plateforme [expérimentations urbaines](#) (22 quartiers ont testés la méthode QEC et UrbanPrint) afin de capitaliser et diffuser les connaissances acquises, mettre en évidence les leviers à fort impacts et également améliorer UrbanPrint comme la méthode QEC.



- 1 [Présentation du projet QEC](#)
- 2 [Fiche UrbanPrint](#)
- 3 [Site de présentation d'UrbanPrint](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



La méthode Quartier Energie Carbone existe de manière indépendante mais il existe à date un unique outil (UrbanPrint) permettant de faire une évaluation selon cette méthode. UrbanPrint complète les indicateurs énergie carbone de la méthode quartier énergie carbone par l'ensemble des autres indicateurs présents dans la norme EN15804. La méthode QEC est fortement recommandée dans le cadre de la labélisation EcoQuartier.

L'approche « à l'utilisateur » est similaire à la méthode du [C40 pour le bilan carbone de ses villes](#) et équivaut au scope 3 du Bilan Carbone®. L'approche « aménageur » est proche du [dispositif d'évaluation britannique PAS 2070 pour l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre des villes](#).

## SITE WEB ET CONTACT

ADEME : [Agence de la Transition Ecologique](#) / [Efficacity](#) / [CSTB](#)

QEC : <https://experimentationsurbaines.ademe.fr/quartiers-e-c/> / UrbanPrint : <https://efficacity.com/quartiers-bas-carbone/nos-logiciels/urbanprint/>

## REFERENTIEL



## SITE WEB

## PORTEURS

MTE / CCRE / CEREMA / CSTB / FNAU

## HISTORIQUE

Création : 2009  
Mise à disposition : 2012  
Mise à jour : 2017

## CIBLES

Organismes publics,  
collectivités européennes

## ECHELLE

✓ Quartier / Ville /  
Territoire

## PHASES DE PROJET

✓ Programmation  
✓ Conception  
✓ Réalisation  
✓ Fonctionnement

## RAYONNEMENT

✓ France  
✓ Europe  
✗ Monde

## NB OPERATIONS

Plus de 1000 utilisateurs  
de plus de 60 pays  
enregistrés sur le site

## OBJECTIFS

Le cadre européen RFSC (Reference framework for sustainable European city) est consacré à l'évaluation des stratégies ou des projets de développement urbain durable pour les petites, moyennes et grandes collectivités en Europe. Le RFSC propose des outils permettant d'évaluer la conformité du projet à des cadres européens ou internationaux dans le but de favoriser un développement urbain durable et intégré. Le référentiel résulte d'un travail mené conjointement par les Etats membres de l'Union Européenne, la Commission Européenne et des organisations européennes représentant les gouvernements locaux.

Le cadre européen s'articule autour de 5 domaines : 1. Dimension spatiale ; 2. Dimension environnementale ; 3. Dimension économique ; 4. Dimension gouvernance ; 5. Dimension sociale et culturelle – couvrant au total 30 objectifs. L'outil web RFSC permet également de travailler sous les cadres des ODD ou de la norme ISO 37101

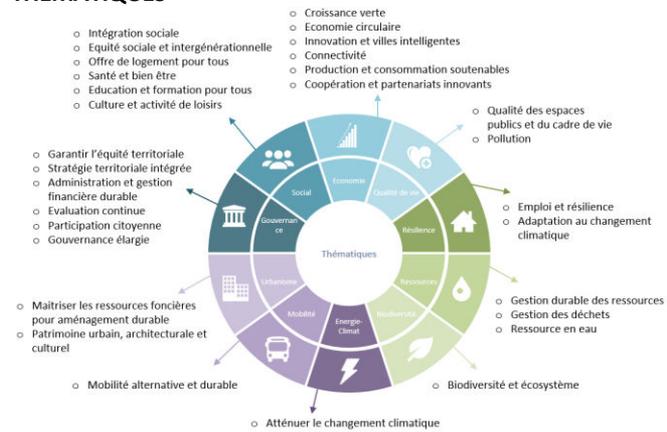
Le RFSC est adapté aux communes ou aux intercommunalités initiant pour la première fois ou souhaitant améliorer une démarche d'urbanisme durable. Il accompagne les collectivités de la construction de leur stratégie à la mise en œuvre des actions et à leur évaluation. La richesse de la plateforme permet de rentrer dans un fort niveau de détail, adapté aux collectivités plus matures souhaitant enrichir leur réflexion.



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

Un des 5 axes du référentiel est la **gouvernance** qui intègre l'ensemble des parties prenante à plusieurs niveaux :

- Les stratégies urbaines doivent être pensées en complémentarité avec la périphérie rurale pour anticiper les conflits
- La participation citoyenne doit être renforcée pour permettre l'appropriation des politiques de la ville
- La gouvernance doit permettre la coopération des acteurs aux compétences diverses pour s'attaquer au mieux à des problématiques dynamiques et interdépendantes

Cette thématique se retrouve également dans les autres référentiels internationaux disponibles avec le RFSC.

## PRISE EN MAIN

**Inscription à la démarche** : L'utilisation du référentiel se fait intégralement en ligne sur la plateforme dédiée (choix de la langue entre français et anglais). Il est nécessaire de créer un compte utilisateur (rapide et gratuit).

**Autonomie** : Le RFSC permet de réaliser une auto-évaluation sans valeurs de référence, objectifs ou seuils fixés. L'évaluation peut se faire en amont ou en cours du projet.

**Evaluation** :  
✓ Auto évaluation  
✗ Evaluation par des experts tiers

**Niveau de maturité nécessaire** : l'outil est facile d'accès et peut convenir à des acteurs entamant toute démarche territoriale durable. Le niveau de détail proposé par la référentiel (100 indicateurs) permet également à des acteurs plus expérimentés de l'utiliser comme un outil d'aide au suivi et à la mise en œuvre de la politique publique.

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

✗ Objectifs /valeurs cibles fixés  
✓ Indicateurs proposés  
✗ Indicateurs imposés

Plus de 100 indicateurs sont disponibles sur la base (comprenant 30 indicateurs clés et des indicateurs secondaires). Il est également possible de créer des indicateurs personnalisés en fonction des besoins. Les indicateurs proposés sont organisés par objectifs stratégiques.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- Mis en place en 2009 après la déclaration de Marseille des ministres européens en charge de la ville durable, puis révisé en 2017. Le référentiel évolue pour se mettre en conformité avec les ambitions européennes.
- La France est le pays qui compte le plus de projets référencés sur le site avec 47 projets. On retrouve en suite l'Espagne et l'Italie avec respectivement 11 et 8 projets.

San Siro, Milano, Italie

**Objectif** : Quartier de l'ouest de Milan qui est caractérisé par plusieurs problèmes sociaux. Le projet doit permettre de redynamiser le quartier avec la construction et la rénovation de logements, des espaces publics et des friches industrielles

**Périmètre** : 181 km<sup>2</sup>, Milan, Italie  
[Ressource](#)



EcoCité Metz Métropole

**Objectif** : La stratégie porte sur le plateau de Frescaty, ancienne base aérienne militaire pour le réintégrer et le reconnecter avec la ville. Le but est de développer un projet urbain sobre en énergie et à haute qualité de vie pour la population. L'agglomération entend développer les services de sports et loisirs, la production d'énergie à partir de sources renouvelables, l'agriculture urbaine et les activités économiques plus traditionnelles.

**Périmètre** : 305 km<sup>2</sup>, 235000 habitants, Charente-Maritime (17), Nouvelle Aquitaine



## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club

Le référentiel est disponible sur une plateforme web interactive et gratuite qui vous guide pas à pas dans l'auto-évaluation. L'interface propose un espace d'échange et permet de mutualiser et de visualiser les différents projets en Europe.

Ils nous parlent du référentiel



- 1 [Série de vidéos présentant le projet](#)
- 2 [Cartographie des projets](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



La plateforme RFSC (via ces 30 objectifs) permet depuis sa mise à jour de choisir différents cadres de référence pour évaluer vos projets : RFSC ( 5 dimension) Piliers ( 4 dimensions); Finalités ISO 37 101 ( 6 dimensions) ; Objectifs de Développement durable de l'ONU (17 dimensions (ODD)). Certains projets EcoQuartier sont également passés au crible du RFSC ce qui permet leur visibilité et valorisation sur la plateforme. La démarche française EcoQuartier s'exporte ainsi en Europe notamment par le RFSC (plus d'informations [ici](#)).

## SITE WEB ET CONTACT

**CCRE** : Conseil des communes et régions d'Europe / **CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement / **MTES** : ministère de la transition écologique et solidaire  
 Lien: <http://rfsc.eu/fr/> / Mél. : [info@rfsc.eu](mailto:info@rfsc.eu)

## LABEL



## SITE WEB

## PORTEURS

ADEME

## HISTORIQUE

Création : 2021

Rapprochement référentiels Ci'tergie (2007) et Eci (2019)

## CIBLES

Collectivités (villes et intercommunalités – cible prioritaire EPCI) / Syndicats de déchets

## ECHELLE

✓ Ville / Territoire

## PHASES DE PROJET

- ✓ Diagnostic
- ✓ Stratégie
- ✓ Déploiement
- ✓ Evaluation

## RAYONNEMENT

- ✓ France
- ✓ Europe (EEA)
- ✗ Monde

## NB OPERATIONS

353 collectivités engagées  
Dont 286 démarches CAE  
32 démarches ECI  
35 CAE et ECI

## OBJECTIFS

Le programme **Territoire Engagé Transition Écologique** rapproche sous une même identité les ex-labels Ci'tergie et Eci afin de proposer un accompagnement complet sur les démarches de transitions écologiques. Il se compose de **2 labels complémentaires** : le label Climat – Air – Énergie et le label Économie Circulaire. Il est possible de s'engager dans un des deux volets et de se faire labelliser avec un label ou les deux.

Le programme est une **démarche de planification** pour définir, mettre en œuvre et piloter les projets de transition écologique des collectivités territoriales. **L'offre socle comprend deux référentiels d'actions**. Le référentiel Climat – Air – Énergie est composé de 61 actions réparties en 6 axes déclinant la stratégie, les thématiques et les moyens nécessaires. Le label Économie Circulaire comprend 21 actions réparties en 5 axes. La méthode pour le référentiel Climat Air Énergie est une déclinaison de l'European Energy Award (EEA).

Des **services complémentaires** sont proposés : accompagnement personnalisé par un conseiller qui apporte son expertise, suivi de la collectivité, mise en réseau et animation du réseau, formation, soutien financier, etc.

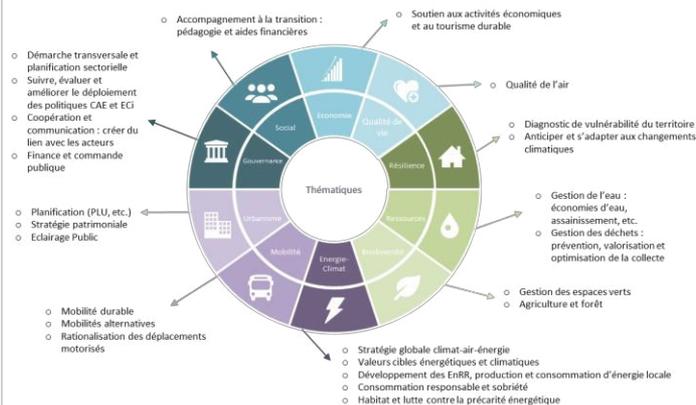
Le programme est conçu comme un **levier pour aller plus loin que le seul cadre réglementaire** fixé par le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), ou bien la politique locale en matière d'économie circulaire (gestion des déchets, économie de ressources...).



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

Un chef de projet au sein de la collectivité est désigné. De plus, des élus référents doivent être identifiés afin d'animer un comité de pilotage. Ils se réunissent pour évaluer le potentiel d'action en fonction du contexte de la collectivité, les actions réalisées et leur résultat. Ils définissent les enjeux et un programme d'action. D'autres parties prenantes du territoire peuvent être invitées à ces groupes de travail (collectivités, entreprises, citoyens...). Leur participation est valorisée.

## PRISE EN MAIN

**Inscription à la démarche** : Création d'un compte sur la [plateforme numérique Territoires en transitions](#) et rendez-vous avec la direction ADEME de la région.

**Autonomie** : Possibilité d'obtenir la 1<sup>ère</sup> étoile en autonomie. Un conseiller formé par l'ADEME accompagne ensuite les collectivités souhaitant poursuivre leur engagement et améliorer leur score. La démarche se déroule en 4 étapes : état des lieux, plan d'actions, mise en œuvre, suivi et labellisation. La [plateforme numérique](#) permet aussi de personnaliser le plan d'actions (création de fiches spécifiques aux projets de la collectivité locale qui peuvent être associées aux actions des référentiels).

### Evaluation :

- ✓ Auto évaluation – pour la 1<sup>ère</sup> étoile
- ✓ Evaluation par des experts tiers

Les commissions nationales des labels examinent les dossiers et attribuent 1 à 5 étoiles aux collectivités, exprimant le pourcentage de réalisation des actions.

**Niveau de maturité nécessaire** : La plateforme numérique propose un outil d'aide à la décision, une aide en ligne et des espaces de partage d'expérience.

### Coût / Mode de financement :

✓ Référentiel gratuit. Possible d'intégrer le programme dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT), et percevoir une subvention de l'ADEME sur 4 ans.

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

✓ Indicateurs imposés

Les deux labels proposent une liste d'indicateurs quantitatifs pour mesurer la performance des territoires. Certains sont obligatoires pour l'obtention de la labellisation et d'autres facultatifs. L'amélioration continue est valorisée.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- Les collectivités engagées renseignent leur avancée sur la plateforme dédiée, les actions majeures entreprises, leur organisation interne, un mode de contact, etc.
- Les labels CAE et ECI comptent plus de 350 collectivités engagées, ce qui représente plus de 30 millions d'habitants soit près de la moitié de la population française.

METROPOLE ET VILLE DE  
RENNES

**Objectif :** La démarche Territoire Engagé- CAE est mobilisée depuis 2015 par la métropole et la ville de Rennes dans une logique d'amélioration continue. L'articulation avec le PCAET a été un atout tout comme l'approche étendue à la ville qui a permis de prendre en compte les compétences et actions communales. Rennes a obtenu son label CAE 5 étoiles en 2022 et le label ECI 2 étoiles la même année (score : 45%).

**Périmètre :** 705 km<sup>2</sup>, 451 000 hab., 43 communes, Ile-et-Vilaine (35), Bretagne

[Fiche descriptive](#)



LA MOTTE - SERVOLEX

**Objectif :** La ville de La Motte – Servolex est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable notamment via son Agenda 21. Le label CAE lui permet de poursuivre cette démarche et faire reconnaître son engagement. La ville a obtenu 3 étoiles en 2021.

**Périmètre :** 30 km<sup>2</sup>, 12 000 hab., Savoie (73), AURA

[Fiche descriptive](#)



## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches bonnes pratiques
- Retours d'expérience
- Formations
- Evènements
- Espaces d'échange collaboratifs

Le site propose des exemples de collectivités déjà labellisées et présente les référentiels par thématique (mobilité, patrimoine...).



- 1 [Articles retours d'expérience](#)
- 2 [Référentiel CAE détaillé](#)
- 3 [Carte des collectivités engagées](#)

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES



Réplication de démarches quartier exemplaires

Impact sur les politiques de la collectivité et son administration



Possibilité de mutualiser un audit de COT et un audit de labélisation

Les COT sont principalement à destination des collectivités nouvellement engagées dans la démarche et moins matures



L'ADEME a lancé en parallèle les Contrats d'Objectif Territoriaux basés sur le référentiel Territoire Engagé. Le programme est un agrégateur de l'expertise ADEME.



Le Label VDI s'est développé en complémentarité du label Territoire Engagé.

## SITE WEB ET CONTACT

ADEME: Agence de la Transition écologique / Mél. assistance : [territoireengage@ademe.fr](mailto:territoireengage@ademe.fr) Plateforme numérique : [contact@territoiresentransitions.fr](mailto:contact@territoiresentransitions.fr) ;

Liens : [Territoire Engagé Transition Écologique - ADEME](#) ; [Territoires en Transitions](#)

Ressources : [Programme Territoire Engagé Transition Écologique - La librairie ADEME](#)

## LABEL



## SITE WvEB

## PORTEURS

Efficacity et Cerema

## HISTORIQUE

Création : 2019  
Phase pilote : 2020–22  
Déploiement : en cours

## CIBLES

Organismes publics  
(intercommunalités et communes)

## ECHELLE

✓ Ville / Territoire

## PHASES DE PROJET

- ✓ Diagnostic
- ✓ Stratégie
- ✓ Déploiement
- ✓ Evaluation

## RAYONNEMENT

- ✓ France
- ✓ Europe
- ✓ Monde

## NB OPERATIONS

8 collectivités labellisées/  
en cours en mars 2023

## OBJECTIFS

Ville Durable et Innovante est un label reposant sur une **vision intégrée du développement durable**, prenant en compte les préoccupations environnementales ainsi que celles socio-économiques. Le label s'appuie sur le **sode** des label Climat-Air-Energie et Economie Circulaire du **Programme Territoire engagé transition écologique** et les complète via **5 dimensions sociales et économiques** du développement durable: 1. Innovation; 2. Cohésion sociale et cadre de vie ; 3. Transition économique; 4. Résilience; 5. Gouvernance.

En tant que label, il vise à **valoriser et à faire reconnaître à l'échelle française et européenne les actions menées**. De même que le label Climat-Air-Energie, le label VDI est applicable tout au long des phases de projet, de l'avant projet au fonctionnement.

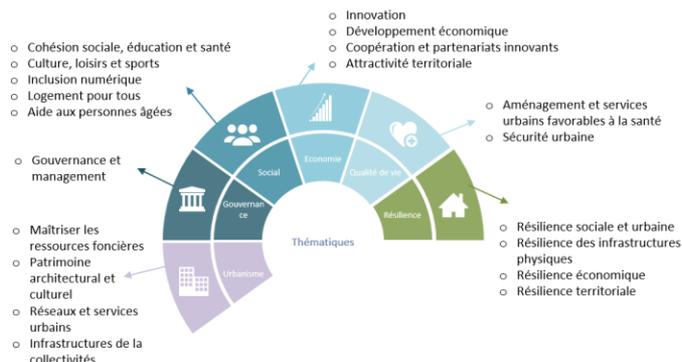
Au niveau européen, le label est construit en complémentarité de ce qui existe en France et en Europe, en particulier l'**European Energy Award**. Au niveau international, une expérimentation de grande ampleur a été lancée au **Maroc** dans 8 grandes villes avec une volonté politique très forte de généraliser ce label pour toutes les villes (principalement des villes nouvelles).



## FINALITES



## THEMATIQUES



## GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

Le label VDI capitalisant sur le sode de Climat-Air-Energie requiert l'ensemble des dimensions d'implication des parties prenantes couvertes par ce dernier : mise en place d'une équipe projet mêlant un élu, un chef de projet, un groupe de travail transversal et un comité de pilotage ; évaluation de la gouvernance interne du projet ; mobilisation de la société civile et renforcement des stratégies de coopération et de communication entre les acteurs.

## PRISE EN MAIN

### Inscription à la démarche :

L'expérimentation s'est structurée autour d'un **appel à partenaires en 2019**. Depuis, l'obtention du label se fait par voie contractuelle via les contacts répertoriés sur le site internet (<https://www.label-vdi.fr/>).



### Coût : Accès payant ✓

Pour un accompagnement intégral (diagnostic, feuille de route, dossier d'évaluation, sur 1,5 à 2 ans), le coût total pour une collectivité est de 20k€. Dans le cas (exceptionnel) d'un accompagnement accéléré (dossier d'évaluation, 4 à 6 mois), le **tarif de labellisation est de 9k€**.

**Autonomie** : Les collectivités pilotes bénéficient de l'accompagnement d'une équipe du Cerema (directions territoriales) et d'Efficacity et de l'appui d'un comité d'experts national.

### Evaluation :

- ✓ Auto-évaluation (accompagnée)
- ✓ Evaluation par des experts tiers

## APPROCHE

Performancielle

Management

## TYPES D'INDICATEURS

- \* Objectifs /valeurs cibles fixés
- ✓ Indicateurs proposés
- \* Indicateurs imposés

Référentiel d'indicateurs du label Climat – Air – Energie complété par des indicateurs en lien avec les thématiques complémentaires retenues.

## RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- La constitution du référentiel technique du label s'est faite en collaboration avec l'organisme de Recherche & Développement Morgendadt, implanté à Stuttgart, dans une volonté de rayonnement européen du label.
- Parmi les collectivités engagées dans le test du label Ville Durable et Innovante, on compte : La Communauté Urbaine de Dunkerque, le Territoire de la Côte Ouest de La Réunion, Sète Agglopôle Méditerranée, Lorient Agglomération, Cannes Pays de Léris, Lorient agglomération, Paris Vallée de la Marne, et Brétigny-sur-Orge. Une expérimentation est par ailleurs en cours au Maroc.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE  
DUNKERQUE

Objectif : le label Cit'ergie (désormais Climat-Air-Energie) a assis l'exemplarité de la communauté urbaine de Dunkerque en matière de politiques énergétiques publiques, qui s'est ensuite engagée comme collectivité pilote dans le cadre de l'expérimentation du Label VDI.

- 2010 : Initiation de la démarche
- 2013 : Obtention Cit'ergie Gold renouvelé en 2017
- [Fiche retour d'expérience Cit'ergie](#)



- 2020 : commande politique du Président de l'intercommunalité



## RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club



1 [Plaquette de présentation](#)

2 [Plaquette RETEX de la phase pilote](#)

Les motivations des collectivités engagées dans la phase pilote, ainsi que les apports de la démarche sont partagés dans le cadre du rapport Retour d'Expérience.

Le site internet contient également le règlement et un outil d'auto-diagnostic en ligne, permettant à la collectivité de se situer.

## EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES

Des thématiques complémentaires  
intégrés au socle CAE



Labélisations VDI pour des  
collectivités CAE

A l'échelle d'une ville et d'un territoire, il est possible de s'approprier la norme ISO37101 avant ou après une labélisation VDI

Le label Ecoquartier est valorisé dans le label VDI comme une brique indispensable de l'aménagement durable des collectivités

- Le label VDI a été construit pour compléter les thématiques du label CAE (vision énergie, climat, air) et du Label Economie Circulaire, et englobe donc des 2 labels, afin d'offrir un tableau de bord global des politiques publiques de développement durable. A ce titre, VDI labellisera des collectivités déjà impliquées dans la démarche TETE (territoires engagés dans la transition écologique).
- VDI vise à se positionner sur le marché européen en compétition avec des labels américains et asiatiques.

## SITE WEB ET CONTACT

**EFFICACITY** : Institut Français de R&D dédié à la transition énergétique et écologique des villes

**CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Lien: <https://www.label-vdi.fr/>